

MONTANT DES HONORAIRES T.T.C

(TVA : 20% Incluse)

HONORAIRES DE TRANSACTION :

Montant de la transaction	Appartements, Maisons/Chalets, Locaux à usage d'habitation, commercial ou industriel.	Terrains
Jusqu'à 30 000 €	10 %	10%
De 30 001 € à 40 000 €	9%	9%
De 40 001 € à 70 000 €	7%	7%
De 70 001 € à 95 000 €	6 %	6%
De 95 001 € à 999 999 €	5 %	5%
Au-delà de 1.000.000 €	4.5 %	4.5%

Les honoraires d'agence sont à la charge de l'acquéreur, exception faite des demandes particulières des clients vendeurs ou alignement aux mêmes conditions qu'un autre mandat de vente préalablement signé.

INTERMÉDIATION

LOCATION SAISONNIERE // RECHERCHE DE LOCATAIRE :

1x25 % TTC du loyer mensuel

HONORAIRES D'ESTIMATION//AVIS DE VALEUR

- FORFAIT de 190 € TTC pour les chalets, terrains et autres biens d'habitations.
- FORFAIT de 150 € TTC pour les appartements
Dont la superficie est < ou = à 90m² habitables

Les avis de valeurs sont offerts ou remboursés lors de la signature d'un mandat de vente.